



Le mardi 26 septembre 2023, le Conseil municipal de la Ville de Châteauroux, qui s'est réuni en séance ordinaire et publique à la Mairie dans la salle habituelle de ses séances, par convocation en date du 19 septembre 2023 et sous la Présidence de M. Gil AVÉROUS, Maire, a délibéré.

Présents (37) : M. Gil AVÉROUS, Mme Chantal MONJOINT, M. Jean-Yves HUGON, Mme Catherine RUET, M. Roland VRILLON, Mme Florence PETIPEZ, M. Brice TAYON, Mme Imane JBARA-SOUNNI, M. Philippe SIMONET, Mme Stéphanie GALOPPIN, M. Jean-François MEMIN, Mme Christine DAGUET, M. Denis MERIGOT, Mme Monique RABIER, Mme Sonia ROUX, M. Dominique TOURRES, Mme Brigitte DION, M. Jean-Paul BISIAUX, M. Charles-Henri BALSAN, Mme Isabelle BOUGNOUX, M. Eric CHALMAIN, Mme Annick MABON, Mme Joëlle MAYAUD, M. Gilles ROUSSILLAT, Mme Liliane MAUCHIEN, M. Michel GEORJON, M. Richard LINDE, Mme Vanessa JOLY, M. Stéphane ZECCHI, M. Michaël POINTIERE, Mme Nahima KHORCHID, M. Tony IMBERT, M. Thibault ROY, M. Maxime GOURRU, Madame Muriel BEFFARA, Mme Delphine CHAMBONNEAU, Mme Mylène WUNSCH.

Délibération affichée et
exécutoire le : 28/09/2023

Excusé(s) (6) : Mme Catherine DUPONT ayant donné procuration à M. Charles-Henri BALSAN, Mme Frédérique GERBAUD ayant donné procuration à Mme Monique RABIER, M. Laurent BUTHON ayant donné procuration à Mme Florence PETIPEZ, Mme Marina RENOUX ayant donné procuration à M. Stéphane ZECCHI, M. Damien NOEL ayant donné procuration à M. Dominique TOURRES, Mme Alix FRUCHON ayant donné procuration à M. Tony IMBERT.

57 : Dénomination d'une aire de stationnement : parking de la Baronnie

Dans le cadre de la reconversion du site « Le Comptoir des Pharmaciens du Centre » (CPC), la Ville de Châteauroux va procéder à l'aménagement d'une aire de stationnement située entre le ruisseau des Religieuses et le bief du moulin de Vindoux ainsi qu'au prolongement de la rue Pierre Jarriault pour permettre de relier la rue des Ponts. Cet aménagement est l'occasion de rappeler l'histoire féodale de ce secteur de la Ville. A partir du XIIème siècle cette partie de la rue de l'Indre relevait en effet des comtes de Blois et disposait de coutumes locales spécifiques.

Il est proposé au Conseil municipal:

- de prolonger la dénomination de la rue « Pierre Jarriault », du ruisseau des Religieuses à la rue des Ponts,
- de dénommer « parking de la Baronnie » l'aire de stationnements aménagée à l'arrière du CPC, conformément au plan joint.

Sans discussion, le Conseil municipal approuve le rapport à l'unanimité.

Le Maire,
M. Gil AVÉROUS

La Secrétaire de séance
Mme Chantal MONJOINT



CHÂTEAUROUX
MÉTROPOLE

COMMUNE DE CHÂTEAUROUX D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT : PARKING DE LA BARONNIE PROLONGEMENT DE LA RUE PIERRE JARRIAULT



SOURCES :
CHÂTEAUROUX MÉTROPOLE
BD ORTHO 2020©IGN PARIS
PCI VECTEUR©DGFIP Juillet 2023
SERVICE : PLANIFICATION URBAINE, AMÉNAGEMENT ET SIG
ÉDITION : 12 septembre 2023



0 50 100 m